



3 5036 01015772 8

## ACCORD

### POUR L'ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS DIPLOMATIQUES DIRECTES ENTRE LE CANADA ET L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES<sup>1</sup>

(Traduction)

Le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques sont tombés d'accord sur les dispositions suivantes:

(1) Les deux Gouvernements ont convenu d'établir des relations diplomatiques directes et d'échanger des Ministres.

(2) Le présent accord entrera en vigueur dès sa signature et n'est pas soumis à la ratification.

(3) Le présent accord est exécuté en double exemplaire, chacun desquels en langue russe<sup>2</sup> et en langue anglaise. Les deux textes font également foi.

*Le Haut Commissaire du Canada,*

VINCENT MASSEY

(CACHET)

LONDRES, le 12 juin 1942.

<sup>1</sup>Pour l'accord du 5 février 1942 prévoyant l'échange de consuls entre les deux pays, voir *Recueil des Traités du Canada* 1942, n° 12.

<sup>2</sup>Le texte en langue russe porte la signature de l'Ambassadeur de l'Union Soviétique à Londres, Son Excellence M. Ivan Mikhaïlovitch Maisky (Voir l'édition anglaise du présent Accord).